DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

MAIRIE de La Roque-en-Provence 06910



Mairie de La Roque-en-Provence

Arrêté du Maire

Arrêté Municipal N°A_2021_10_03

Arrêté - Autorisation permanente de poursuites

Vu l'article R.1617-24 du code général des Collectivités locales, Vu l'avis conforme du Comptable du Service de Gestion Comptable de la Trésorerie de Plan du Var en date du 20 Juillet 2021.

Arrête-

AUTORISE de façon permanente le responsable du Service de Gestion Comptable de Plan du Var à pratiquer les mesures de recrouvement forcé des titres de recettes de la Commune de la Roque-en-Provence, pour les montants qui n'ont pas pu être recouvrés de manière amiable dans le mois qui a suivi l'envoi de l'avis des sommes à payer.

Fait à la Roque-en-Provence

Le 24/10/2021

Le maire Alexis ARGENTI



AR Prefecture

006-210601076-20211026-A_2021_10_03-AR Reçu le 26/10/2021 Publié le 26/10/2021